

## Les espaces ultramarins français : définition

L'Outre-mer français couvre près de 130000 km<sup>2</sup> (¼ de la métropole) et compte plus de 2500000 personnes (1/25 de la métropole). Les espaces ultramarins français sont répartis dans les océans Atlantique (Guadeloupe, Guyane, Martinique et St-Pierre-et-Miquelon), Indien (La Réunion et Mayotte), Pacifique (Clipperton, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna) et Antarctique (T.A.A.F.). Comme les îles Canaries (Espagne), l'archipel des Açores et Madère (Portugal), les cinq départements français d'Outre-mer appartiennent à l'Union européenne en tant que Région Ultrapérimérique (R.U.P.).

Ces espaces offrent des intérêts multiples : stratégique comme le Centre Spatial Guyanais de lancement des fusées *Ariane 5*, scientifique comme le Centre de recherche Dumont d'Urville de Terre-Adélie en Antarctique, et économique avec une Z.E.E de 11 millions de km<sup>2</sup>. Cette Zone Économique Exclusive est un espace marin, propriété de l'État qui en exploite les ressources. Ce domaine maritime fait de la France la 3ème puissance maritime mondiale.

## Les espaces ultramarins français : caractéristiques et particularités

Ces espaces sont insulaires (sauf exception comme la Guyane) et connaissent donc un isolement et un éloignement importants ce qui rend les communications avec la métropole relativement difficiles et coûteuses. Paradoxalement, malgré les distances, les liens avec la métropole et l'Union européenne sont plus forts que ceux établis avec leurs voisins immédiats (ex : La Réunion entretient davantage de relations avec la métropole qu'avec les îles de Madagascar ou de Maurice, pourtant proches). De plus, l'histoire donc l'identité de ces espaces comporte des traits communs. Anciennes colonies du premier empire colonial français, ces espaces ont des liens anciens avec la métropole. La population est métissée par les flux migratoires successifs, variés et forcés (esclavage et engagement) : des Africains, descendants d'esclaves, des Indiens ou des chinois descendants d'engagés ou encore des Européens, descendants de colons.

Enfin ces espaces ont des identités particulières comme la culture créole (Antilles, Guyane et Réunion), amérindienne (Guyane), kanak (Nouvelle-Calédonie) ou maoris (Polynésie). Ils se définissent aussi par des statuts particuliers (D.R.O.M. P.O.M., etc...), par des milieux naturels différents (équatorial, tropical, tempéré ou polaire) et des risques naturels spécifiques (volcanisme, cyclone, raz-de-marée et glissement de terrain).

## Les espaces ultramarins français : des économies dépendantes et fragiles

Les économies ultramarines sont très dépendantes de la métropole. En effet, le secteur public notamment d'État reste le principal employeur et investisseur. Les principales villes concentrent une grande partie de la population, les fonctions de commandement et l'emploi dans les activités industrielles et de services. Elles disposent généralement d'un port de commerce et d'un aéroport international, bien reliés à la métropole.

Les économies ultramarines sont fragiles et peu diversifiées. L'agriculture est en crise (banane antillaise ou sucre réunionnais et antillais) et bénéficient des aides européennes mais, la disparition prochaine des protections douanières ou la baisse des subventions risquent de rendre ces productions locales incapables de résister à la concurrence des pays du Sud. L'industrialisation est limitée malgré quelques réussites comme la pêche en Polynésie ou l'exploitation du nickel en Nouvelle-Calédonie. Le tourisme apparaît comme l'économie de l'avenir mais il faut renforcer les capacités des infrastructures et améliorer le savoir-faire. Le climat et la beauté des paysages sont des atouts à valoriser (tourisme balnéaire sur les littoraux antillais ou polynésien et tourisme vert dans la montagne réunionnais ou la forêt guyanaise).

Avec un taux de natalité et un indice de fécondité plus élevés qu'en métropole, ces espaces ont une population plus jeune. Cet atout devient un handicap car les inégalités sociales (écart des niveaux de revenus et de formation) ainsi que le taux chômage sont nettement supérieurs à la métropole. Pour cela, de nombreux habitants d'Outre-mer ont émigré vers la métropole (niveau de vie qui reste supérieur). Pourtant, au sein de leur espace régional, ces espaces ultramarins français sont des îlots de richesse (ex : Guyane/Brésil).

De par leur statut, leur histoire et leur économie, les espaces ultramarins français conservent des liens forts avec la métropole. De par leur caractères naturels et leur culture, ils sont des espaces uniques.